

## « Du Nord au Sud »

# PROJECTION EXCLUSIVE DU FILM SUR L'ARBITRAGE DU CENTRE REGIONAL DU CAIRE POUR L'ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL (CRCICA)

A l'heure des mouvements géopolitiques du style « BRICS\* », dont on sait qu'ils correspondent à des rapprochements économiques, il n'est pas étonnant que les institutions d'arbitrage s'organisent également en conséquence.

C'est une sorte de description (ou d'exemple) de ce nouveau paysage que montre le film sur l'arbitrage réalisé par le CRCICA et ses partenaires. Il n'est pas encore public et c'est à une projection exclusive privée que la SLC vous invite le 4 décembre 2023. Un débat s'ensuivra entre le principal protagoniste de l'affaire, Ismail Selim, Directeur général du CRCICA et les « Discutants » ; **Emmanuelle Butaud-Stubbs**, Déléguée générale d'ICC France et **Armand Terrien**, Avocat aux barreaux de Paris et de New-York, qui ont accepté de venir exprimer leurs réactions.

Le CRCICA présentera aussi en exclusivité son nouveau règlement d'arbitrage, à paraître et entrer en vigueur au 1er janvier 2024.

C'est une page nouvelle de l'histoire de l'arbitrage international qui s'ouvre.

Le film sera diffusé en anglais, sous-titré en français. Venez avec vos questions, vos analyses, vos expériences.

\*Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud

17h15 : Accueil

17h30 : Propos introductifs

### Béatrice Castellane



Arbitre international et Ancien Membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Paris, Présidente de la Section Arbitrage & ADR de la Société de législation comparée (SLC)

### Ismail Selim



Directeur général du CRCICA, Président de la Fédération Internationale des Institutions d'Arbitrage Commerciales (IFCAI), Président de la branche Egypte du Chartered Institute of Arbitrators (CIArb)

Présentation du nouveau règlement du CRCICA

18h00 : Projection du film du CRCICA sur l'arbitrage, « Du Nord au Sud »

18h40 : Débat avec les Discutants et la salle

19h45 : Clôture des travaux

Si vous souhaitez adhérer à la Société de législation comparée, vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion sur notre site internet : [legiscompare.com](http://legiscompare.com)

La conférence est gratuite et accessible à tous, avec inscription préalable obligatoire auprès de Madame Emmanuelle Bouvier avant le 4 décembre : [emmanuelle.bouvier@legiscompare.com](mailto:emmanuelle.bouvier@legiscompare.com)

Pas de participation en ligne possible.

[Vous pouvez aussi cliquer ici pour voir la bande-annonce](#)  
[ou vous inscrire.](#)



De 17h15 à 19h45



Lundi 4 décembre 2023



Société de législation comparée,  
Amphithéâtre (1er étage)  
28 rue Saint-Guillaume  
75007 Paris